



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-423

**Déclassement du domaine public d'espaces dépendant de la
rue Gustav Klimt**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Déclassement du domaine public d'espaces
dépendant de la rue Gustav Klimt**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre d'un projet d'une opération de quatre lots située entre l'allée Lévi Strauss et la rue Gustav Klimt, deux lots pourraient être desservis directement par la rue Gustav Klimt.

Pour permettre la réalisation de cette desserte, il est nécessaire de déclasser deux petites parties de l'extrémité de la rue Gustav Klimt constituant un mur afin de les céder au lotisseur.

Ces espaces ne sont d'aucune utilité pour la circulation des véhicules et peuvent ne plus correspondre aux critères de la domanialité publique.

Il y a donc lieu de constater la désaffectation de l'usage public de ces espaces, de les déclasser du domaine public, pour qu'ils soient intégrés dans le domaine privé de la commune, et de les céder au propriétaire de l'ensemble immobilier objet de l'opération de lotissement de quatre lots.

Ces parties ont été délimitées et sont cadastrées section IW n°425 pour 2 m² et n°426 pour 2 m².

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- constater la désaffectation et prononcer le déclassement de cette surface de 4 m² cadastrée section IW n°425 pour 2 m² et n°426 pour 2 m² afin qu'elle soit incluse dans le domaine privé de la commune ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à cette évolution patrimoniale.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Commune : 79191
NIORT

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document

Numéro d'ordre du document d'arpentage :

Document vérifié et numéroté le 13/08/18
A BRESSOIRE
Par [Signature]

CERTIFICATION

(Art 25 du décret n°55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1)

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau :

B - En conformité d'un piquetage du 30/08/18 effectué sur le terrain :

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé-
le par M. [Signature] géomètre d

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463

A FONTENAY LE COMTE

le 30/08/18

Voir pour les joints

Document dressé par (2)

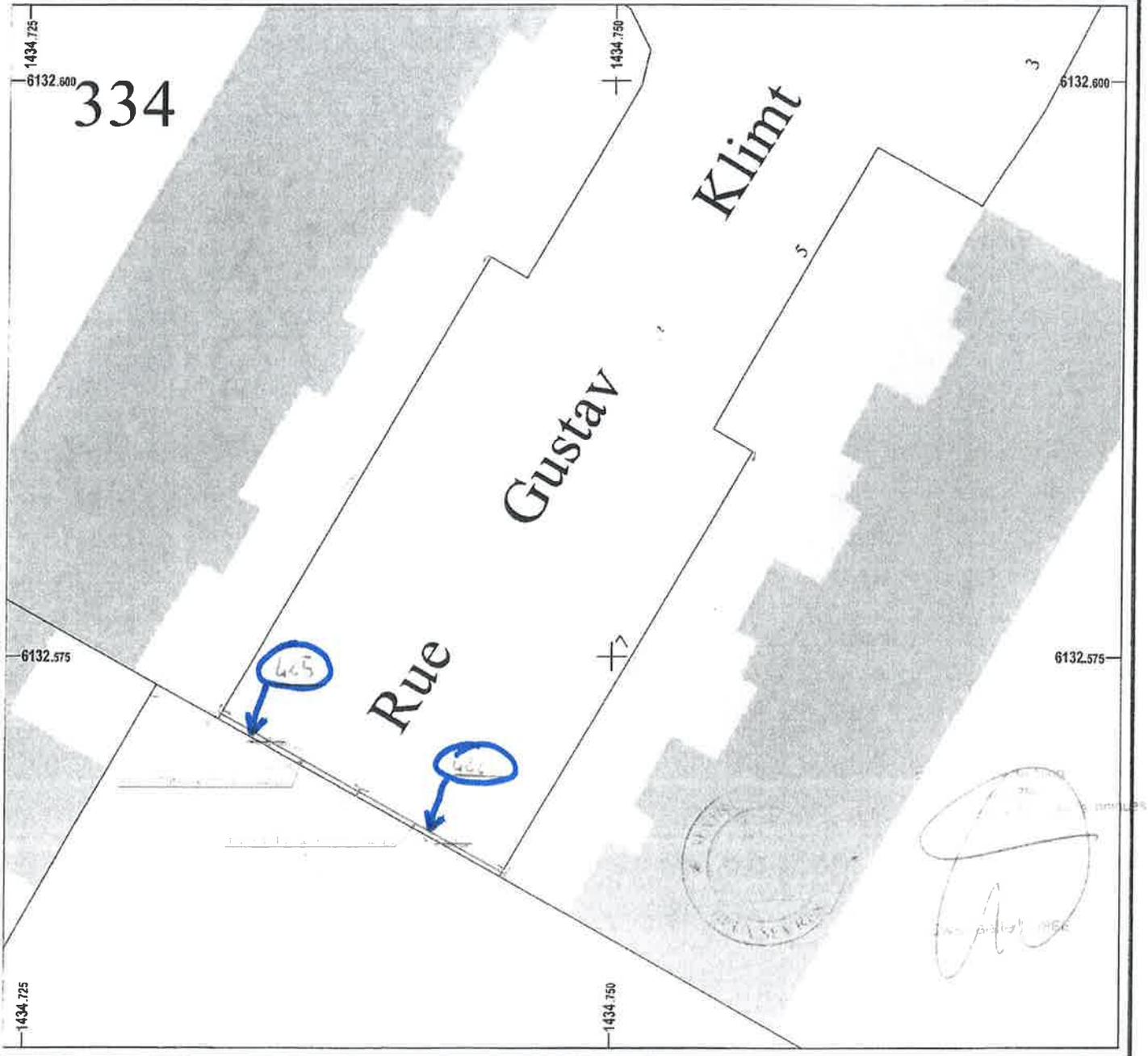
M DAMIEN VERONNEAU GEOMETRE EXPERT
à FONTENAY LE COMTE

Date : 28/08/18

Signature [Signature]

Section : IW
Feuille(s) : 1
Qualité du plan : 4
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/250
Date de l'édition : 01/01/1998

- (1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renvoyé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.)
(3) Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant)



SELARL Damien VÉRONNEAU - Géomètre Expert
104ter, rue de la République - 85200 FONTENAY LE COMTE

Tél 02-51-69-05-08 Fax : 02-51-69-29-39 E-mail : contact@geometre-fontenay.com

Dossier

18 035

Date

28 Août 2018

Dessiné par

XB

